

PROPRIÉTAIRE	
Nom du propriétaire ou mandataire autorisé :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

ENTREPRENEUR / EXÉCUTANT	
Responsable de projet :	
Nom de la compagnie :	
Adresse :	
Téléphone :	
Numéro RBQ :	

TRAVAUX	
Adresse des travaux :	
Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Coût (joindre l'estimé) :	

DESCRIPTION DES TRAVAUX	

JOINDRE À VOTRE DEMANDE	
VOIR LISTE DES DOCUMENTS REQUIS EN ANNEXE	
FRAIS	

Le paiement du permis (non remboursable)

Résidentielle

- Construction, agrandissement ou modification d'un immeuble résidentiel unifamilial : 8,25 \$/1 000 \$ du coût estimé des travaux (coût minimal du permis 300 \$);
- Agrandissement ou modification d'un bâtiment existant : 8,00 \$/1 000 \$ du coût estimé des travaux (coût minimum du permis 300 \$);
- Construction d'un immeuble de condominium ou multifamilial : 9,00 \$/1 000 \$ du coût estimé des travaux (coût minimal du permis: 1 000 \$);
- Dépôt de garantie :
 - i. Nouvelle construction : 500 \$
 - ii. Agrandissement moins que 40m² : 300 \$
 - iii. Agrandissement plus que 40m² : 500 \$



**FORMULAIRE -
DEMANDE DE PERMIS /
NOUVELLE CONSTRUCTION ET
AGRANDISSEMENT**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

Commercial, Industriel ou Institutionnel

- Construction neuve, agrandissement ou modification d'un immeuble commercial, industriel ou institutionnel : 9,00 \$/1 000 \$ du coût estimé des travaux (coût minimal du permis : 1 000 \$).
- Dépôt de garantie :
 - iv. Nouvelle construction : 5 000 \$
 - v. Agrandissement : 2 500 \$

Le dépôt sera remboursé une fois le projet terminé et qu'il est confirmé qu'aucun dommage n'a été causé à la propriété ou à l'infrastructure publique.

NOTE : Autres frais s'ajoutent dans les zones PIIA.

*****Selon le règlement 755, l'occupation du domaine public est interdite sans une autorisation préalable*****

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : _____ Date : _____

*Si la demande est conforme, le permis ou certificat, sera émis dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le dossier de la demande est complet.
Aucune demande incomplète ou non payée ne sera traitée.*

Ceci n'est pas une autorisation de commencer les travaux.

« Veuillez noter que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue souscrit à une Politique de confidentialité, laquelle vous informe des fins et des modalités de traitement des renseignements personnels collectés et de vos droits quant à ces renseignements. Nous vous invitons à la lire attentivement en accédant au lien suivant https://ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/client_file/upload/pdf/Ville/reglement/Pol_GC-P-23-02_Politique-de-confidentialite-et-de-protection-des-renseignements-personnels-Loi_25.pdf. En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue recueille certains renseignements personnels pour les fins de la demande associée au présent formulaire »



**FORMULAIRE -
DEMANDE DE PERMIS /
NOUVELLE CONSTRUCTION ET
AGRANDISSEMENT**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

**ADDITON/NOUVELLE CONSTRUCTION
DOCUMENTS REQUIS**

Frais de demande de PIIA :

- 1 500 \$ pour l'ouverture de la demande et pour la révision du projet par le Comité consultatif d'urbanisme (ajout ou nouvelle construction de plus de 600 pi²).
- 750 \$ pour l'ouverture de la demande et la révision du projet par le Comité consultatif d'urbanisme (en plus ou nouvelle construction de moins de 600 pi²).

Documents requis pour la présentation au Comité consultatif d'urbanisme (à soumettre trois semaines avant la réunion du CCU) :

- PDF des plans d'architecture;
- PDF des plans d'élévation;
- PDF du plan d'implantation;
- Plan d'aménagement paysager;
- Certificat de localisation;
- Rendu 3D en couleur (si nécessaire);
- Photos du bâtiment existant et de la propriété;
- Photo du paysage de la rue (si nécessaire);
- Un relevé détaillé de tous les arbres matures présents sur le terrain, indiquant l'espèce et le diamètre de chacun d'entre eux, précisant ceux qui seront conservés et ceux qui devront être abattus;
- Un tableau d'échantillons montrant la couleur et la texture exactes des matériaux de revêtement à utiliser sur le bâtiment (y compris les fenêtres, le revêtement du toit, les matériaux et la couleur des soffites et des bordures de toit);

Document requis pour la phase de construction et le permis :

- Jeu de papier et PDF des plans architecturaux tamponnés et signés pour la construction;
- Jeu de papier et PDF des plans d'ingénierie tamponnés et signés pour la construction;
- Plans d'étaiyage et de pieux préparés et visés par un ingénieur (le cas échéant). Si des ancrages ou des éléments de ce type doivent être installés sur des propriétés voisines, vous devez obtenir l'autorisation écrite de ces voisins et en fournir une copie à la Ville;
- Nom de l'entreprise qui surveillera l'activité sismique et les vibrations pendant les travaux d'empilement et d'étaiyage (copie du mandat), le cas échéant;
- Papier et PDF des plans de mécanique (ventilation), de plomberie et d'électricité pour la construction;
- Jeu de papier et PDF du plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre;
- Jeu de papier et PDF des plans d'aménagement paysager, identifiant les arbres à protéger et à couper;
- Devis et description détaillée des travaux à exécuter;
- Spécifications de tous les équipements à installer (y compris les fenêtres/portes, les clôtures et les garde-corps, les pompes à chaleur, les fournaies et tous les autres types d'équipements mécaniques);
- Le nom, les coordonnées et les copies des licences de l'entrepreneur général qui effectue les travaux et de tous les sous-traitants en électricité, en plomberie et en mécanique;
- Calendrier des travaux (date de début, phases d'excavation, de structure, de travaux intérieurs et date approximative de fin);
- Rapport forestier.

Veuillez noter que lors de la révision de votre demande de permis, des documents supplémentaires peuvent être demandés.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service de l'urbanisme et de l'inspection des bâtiments.